

Mairie de CLÉVILLIERS

Rue du Stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02.37.23.96.22 - Fax. 02.37.23.92.72

14 JAN. 2010

Monsieur le Président
CPDP « Devenir de la RN 154 »
IBIS Chartres Cathédrale
14, Place Drouaise
28000 CHARTRES

Clévilliers, le 12 Janvier 2010

Monsieur le Président,

Je vous transmets l'avis rendu par notre Conseil Municipal dans sa réunion du 30 Octobre 2009 :

« Monsieur le Maire expose le dossier sur le projet routier de la RN 154. Le Conseil Municipal en a débattu. Une grande majorité des conseillers indique qu'il est impératif d'améliorer les conditions de circulation entre Nonancourt et Allaines, notamment les contournements de Chartres et Dreux.

Dans la mesure où l'Etat n'est pas en mesure de pouvoir créer une 4 voies sur l'ensemble du parcours dans un délai relativement court, les conseillers sont assez favorable à la mise en concession autoroutière des parties Poisvilliers-Allaines et Nonancourt-Dreux Sud.

Pour le tronçon Dreux Sud-Poisvilliers déjà réalisé en 4 voies, la grande majorité des conseillers n'est pas favorable à sa mise en concession et qu'elle soit payante pour les Euréliens. Les contribuables d'Eure et Loir ont participé à son financement.

De plus, si la concession devait s'appliquer sur ce tronçon, la voie parallèle actuelle n'est absolument pas adaptée pour recevoir l'ensemble des véhicules qui n'emprunterait pas l'autoroute. Cela nécessitera de revoir le tracé de cette route parallèle. »

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire : Alain BELLAMY

